République française — Département du Puy-de-Dôme

IVᵉ Circonscription THIERS-AMBERT

Elections Législatives du 5 Mars 1967

Electrices, Electeurs,

Toute notre ambition est d'aider au développement et au progrès de notre circonscription, avec le concours de tous ceux qui sont disposés à œuvrer dans ce sens, sans esprit de polémique, sans préjugés, sans démagogie stérile.

La Vᵉ RÉPUBLIQUE vous a assuré entre autres :

La paix.
Les stabilités gouvernementales et monétaires (conditions indispensables d'expansion).
Le marché commun agricole.
Les sécurités sociales agricoles, artisanales et commerçantes.
L'aménagement du territoire.
Un ministère de la JEUNESSE et des SPORTS efficaces.

Mais, nous voulons faire le maximum pour apporter un correctif aux injustices dont vous souffrez et qui ont provoqué le marasme dans lequel vous vous trouvez. Il est absolument indispensable de créer une politique jeune et hardie de progrès technique et de vulgarisation.

Nous avons décidé :

★ Le classement immédiat en zone critique des arrondissements THIERS-AMBERT.
★ L'améiloration du réseau de circulation.
★ **Maintien intégral des lignes de chemin de fer.**
★ Politique de logement sociaux accessibles aux travailleurs.
★ Amélioration des conditions de travail de la main-d'œuvre et particulièrement de la main-d'œuvre féminine.

★ Soutien implacable des petits commerçants, artisans, ouvriers à domicile et anciens combattants.
★ Défense des problèmes et des prix agricoles en accord avec les syndicats.
★ Révision des décrets actuels sur la prophylaxie bovine. **Prime identique depuis 10 ans.**
★ Pourcentage d'augmentation de salaires plus élevé pour les petits fonctionnaires.
★ Réajustement progressif et constant des conditions de vie des personnes âgées.
★ Aménagements scolaires adaptés aux besoins de la circonscription (maternelle, C.E.G., école technique).

★ Réalisation des projets hospitaliers en cours.
★ Création de crèches à AMBERT et à THIERS.
★ Réorganisation et extansion de l'aide à l'enfance inadaptée pour toute la circonscription.

✳ **Construction dans l'année d'un complexe culturel et sportif dans les villes de THIERS et AMBERT.**

★ Protection et garantie des libertés individuelles, liberté de pensée, liberté d'activité professionnelle et économique, liberté syndicale, liberté scolaire, respect de la neutralité et de la laïcité de l'ETAT.

★ Respect des règles démocratiques.

Que vous habitiez les hameaux, les bourgs ou les villes, vous voterez en masse pour le candidat le plus apte et le mieux placé pour défendre vos intérêts matériels, répondre aux préoccupations des collectivités locales et développer l'expansion économique et touristique de notre circonscription.

Vive la Circonscription Thiers-Ambert



Docteur Yves Legou

Conseiller municipal,
Président du Comité d'Etude des problèmes économiques et sociaux de la région THIERS-AMBERT.
Médecin de la maternité.
Père de famille nombreuse.



Remplaçant éventuel :

Jean-Claude Audry

Audioprothésiste
Conseiller municipal de Saint-Amant-Roche-Savine,
Vice-président du Comité d'Etude des problèmes économiques et sociaux de la région THIERS-AMBERT.
Père de famille nombreuse.

TYPOFFSET Lezoux